



---

# L'ÉCHO DU RELAIS N° 1

Le journal des assistant(e)s maternel(le)s d'Ingré



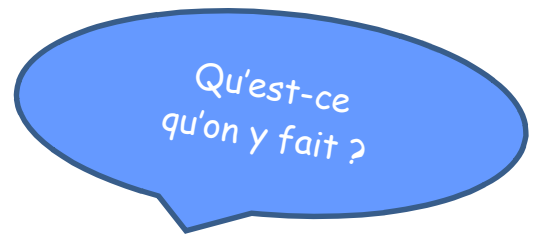
---

Dans ce numéro :

Les missions du RAM	2
La fiche technique	3
Le dossier pédagogique	4
La vie du relais	7



# LES MISSIONS DU RAM

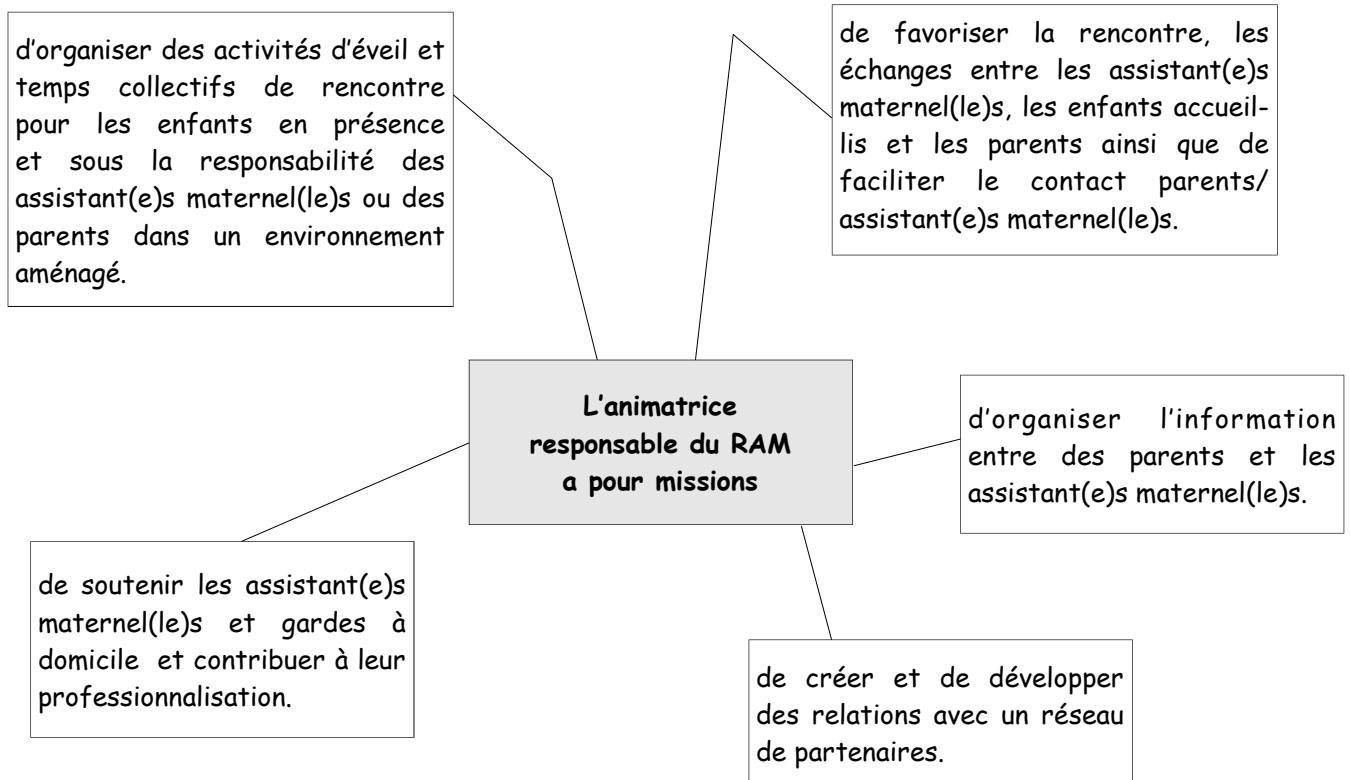


Déjà **LE NOM** : selon les circulaires CNAF et la dernière lettre circulaire de la CNAF LC n° 2011 - 020 du 2 février 2011, c'est bien « **LE** » Relais Assistant(e)s Maternel(le)s.....

Les missions des Relais Assistant(e)s Maternel(le)s sont définies dans cette circulaire.

La mission principale du relais assistant(e)s maternel(le)s est d'améliorer la qualité de l'accueil à domicile.

C'est un lieu d'écoute, d'échange et d'information entre les parents, les assistant(e)s maternel(le)s (les gardes à domicile) et les enfants. Il ne s'agit pas d'une structure d'accueil petite enfance. Le RAM coordonne l'offre d'accueil et les demandes des familles. Il répond aux besoins d'information des uns et des autres. Il organise des temps d'animation pour les enfants, les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile.



Page élaborée par les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s d'Ingré, d'Ormes et de Saint Jean de la Ruelle.

# LA FICHE TECHNIQUE

UNION FÉDÉRATIVE NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTE(S) MATERNEL(LE)S



## INDEMNITÉ D'ENTRETIEN

L'indemnité d'entretien, *qu'est-ce que c'est ?*

Quelques repères de la vie courante...

**MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE**

- Lit, matelas, alèse, turbulette, drap-housse
- Parc, petite chaise
- Biberons, hochets
- Tapis de sol et d'éveil
- Table et/ou matelas à langer
- Relax, transat

**ÉNERGIE**

- L'eau
- L'électricité, pour l'éclairage, le chauffage, le chauffe-biberon, le four, la musique...
- Gaz, électricité, pour la cuisson
- Eau, électricité, pour le lave-linge

**HYGIÈNE - ENTRETIEN**

- Le linge, gants, bavoirs, draps, lavage du linge, lessive
- L'eau pour la toilette, l'énergie pour chauffer l'eau, le savon
- L'eau pour la chasse d'eau, les produits d'entretien de la cuvette
- Le papier toilette
- Les mouchoirs en papier.
- Ménage, l'achat des produits d'entretien, l'aspirateur...

**JOUETS MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE**

- Jeux divers, livres
- Poupées, peluches
- Jeux de manipulation
- Jeux plein air
- Musique, cassettes, CD...
- Cahiers, crayons, feutres, pastel, coloriage...

**SORTIES - TRANSPORT**

- Pour les sorties : poussette, landau, maxi-cosy
- Siège auto
- Parcmètre, parking

### Montant minimum

2,65 € pour une journée de 8h / 2,92 € pour une journée de 9h

### Salaire minimum assistante maternelle agréée



Salaire horaire minimum au 1er janvier 2012 : SMIC Horaire Brut = 9,22 €

	Métropole et DOM	Cas spécifique : Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle
<b>Salaire brut (1)</b>	2,59 €	2,59 €
<b>Salaire net</b>	2,01 €	1,97 €

(1) Le salaire horaire brut ne peut être inférieur à 0,281 fois le SMIC horaire brut.

Pour bénéficier du complément de libre choix du mode de garde de la prestation d'accueil du jeune enfant (Cmg de la paje), la rémunération journalière de votre assistante maternelle agréée ne doit pas dépasser 5 fois le Smic horaire par enfant gardé, soit au 01/01/2012 :

	Métropole et DOM	Cas spécifique : Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle
<b>En brut</b>	46,10 €	46,10 €
<b>En net</b>	35,61 €	34,92 €

\* Ces valeurs concernent les assistantes maternelles de moins de 65 ans.

Page élaborée par les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s d'Ingré, d'Ormes et de Saint Jean de la Ruelle.

# LE DOSSIER PEDAGOGIQUE



ACCOMPAGNER LE TOUT-PETIT  
DANS LES DIFFERENTES ETAPES  
DE SON DEVELOPPEMENT MOTEUR

Pendant la grossesse, le fœtus passe plusieurs mois dans le ventre de sa mère, nageant plus ou moins aisément dans le liquide amniotique et parfois plié dans différentes postures.

Une fois à l'air libre, l'enfant va se déplier progressivement. Et c'est en jouant, en explorant et en se basant sur ses propres sensations que l'enfant va se construire et découvrir les limites de son corps. Il va renforcer ses muscles et se préparer ainsi à l'étape suivante.

Après la conscience de son corps, l'enfant peut aller à la découverte de son environnement.

L'adulte bienveillant, qui observe, encourage et aménage l'espace en conséquence, permet à l'enfant de se développer à son propre rythme et en toute sécurité.

## Les étapes du développement

Les **premiers mouvements** apparaissent dans l'ordre suivant puis le développement se scinde en deux types d'acquisitions : **les postures** et **les déplacements**.

- 1- recherche de sensation d'équilibre sur le dos : bébé donne des coups de pied et de bras de plus en plus fort, tourne la tête dans tous les sens, regarde et fait bouger ses mains.
- 2- passe du dos en équilibre sur le côté
- 3- passe du dos sur le ventre
- 4- passe du ventre sur le dos
- 5- retournements répétés, +/- rapides, +/- fréquents
- 6- roule sur lui-même

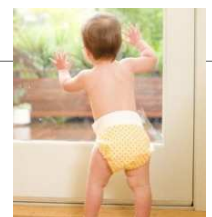
### Les postures :

- 7- position accoudée sur le côté
- 8- position demi-assise (l'enfant s'appuie encore d'une main)
- 9- position assise : l'enfant s'assied de lui-même



### Les déplacements :

- 7- rampe
- 8- se met à 4 pattes puis se déplace à 4 pattes
- 9- se dresse sur les genoux en se tenant puis se met debout en se tenant puis fait quelques pas
- 10- se met debout sans se tenir et fait des pas sans se tenir
- 11- marche avec assurance



Les postures se suivent **dans l'ordre décrit** ainsi que les déplacements mais il n'y a pas d'ordre déterminé entre l'apparition des postures et des déplacements.

**Si l'enfant n'a pas été précipité, il effectuera toutes ces étapes.**

## Des gestes simples pour accompagner l'enfant dans ses mouvements

### Soulever et reposer un enfant :

Pour une prise de contact progressive, des gestes lents accompagnent la parole.

Prendre l'enfant une main sous le bassin et l'autre main, sous la nuque pour maintenir la tête ou soutenir par les mains sous les aisselles, pouces sur le thorax et les bouts des autres doigts soutenant la nuque.

**Lorsque l'enfant est debout :** passer un bras sous ses fesses et l'autre main sous l'aisselle de l'enfant. En soulevant ainsi l'enfant, il a toujours un appui de sa colonne vertébrale et ne se retrouve pas dans le vide, sensation angoissante.

Porté ainsi, il prend conscience de sa colonne posée sur son bassin.



### **A éviter absolument !**

Cette position est douloureuse pour l'enfant et n'implique pas sa participation. Tenu par les épaules son corps est suspendu dans le vide.

**Pour le reposer sur le dos :** poser ses fesses au sol, dérouler sa colonne vertébrale et accompagner la tête jusqu'au tapis.

**Ou sur le ventre :** une main sous son thorax, l'avant-bras soutenant sa tête, placez l'autre main au niveau de son bassin et déposez-le délicatement sur le ventre.

### L'enfant en mouvement :

Pour être libre de ses mouvements, le tout-petit peut être installé au sol, sur un tapis confortable mais ferme pour pouvoir prendre appui, c'est dans ces moments, que le tout-petit pourra s'essayer à de nouveaux mouvements, s'étirer, taper, rouler, prendre appui qui lui permettent de prendre conscience de son corps et des limites de son corps.

**Les différentes interactions** avec l'adulte sont particulièrement importantes : chansons, jeux de doigts, encouragements, propositions de mouvements....

Les jeux, placés sur le côté de l'enfant et facilement accessibles lui donneront envie de se tourner.

**Chaque étape est importante :** un enfant qui s'exerce à se tourner sur le côté va masser ses viscères et délier d'éventuels « nœuds »,

conséquence des différents pliages dans le ventre de la mère. Quelques minutes sur le ventre, à 45° (en appui sur un coussin d'allaitement par exemple) permet, entre autres, de rétablir l'équilibre de la musculature de la nuque et du cou.

Le ramper oblige l'enfant à regarder dans toutes les directions. Il accentue donc la vision périphérique. Le ramper, de même que le 4 pattes, oblige l'enfant à mobiliser ses bras : les rotations d'épaules, de bras, de poignets, aideront plus tard l'enfant à manier l'écriture.

Lorsque l'enfant commence à se mettre debout, l'idéal est de pouvoir le laisser pieds nus : ainsi il a un bon appui et sent le sol sous lui. Lui proposer des supports stables lui donne aussi la possibilité de faire par lui-même.

## Le change

Saisir les deux jambes et soulever les fesses de bébé ne respecte pas son enroulement naturel.



Pourquoi pas basculer le bassin du bébé d'un côté, afin de placer la couche en dessous ; puis le basculer de l'autre côté afin de mettre l'autre partie de la couche. Le bébé n'éprouve alors plus d'angoisse de chute. Pour le retournement sur le côté, posez votre main droite sur le ventre du bébé et le pouce sous son genou droit. Amorcer un mouvement de rotation sur la droite, c'est le bassin qui tourne.



Le youpala ou trotteur (interdit au Canada depuis 2004 à la fabrication et à la vente), est à proscrire pour plusieurs raisons :



Il est inutile pour apprendre à marcher. La marche est le résultat d'un apprentissage : l'enfant d'abord s'assied puis se déplace ; il utilise ses bras et son corps pour chercher son équilibre. Dans le trotteur, il se voit forcé de brûler les étapes : on le met debout avant qu'il ne soit capable d'y arriver seul ; c'est le trotteur qui travaille à sa place en portant le poids de son corps et en le maintenant en équilibre.

Le trotteur est potentiellement dangereux : l'enfant soutenu marche sur la pointe des pieds, ne trouve pas son équilibre, bascule en avant. Protégé par le cerclage, il se croit invincible et tombe et se cogne plus qu'un autre enfant.

## Conclusion

Observez, encouragez et félicitez le tout petit ! Quelque soit son rythme, il faut le respecter.

En empêchant l'enfant de faire par lui-même ses propres expériences, on installe chez lui de mauvaises habitudes corporelles, des peurs, des inhibitions. Lesquelles se retrouveront à l'âge adulte. Mais surtout on ôte la possibilité aux tout-petits la possibilité de développer une vraie confiance en eux, condition indispensable à leur développement ultérieur harmonieux.

La personnalité de l'enfant se développe grâce à une prise de conscience progressive de son corps et des possibilités d'agir. L'enfant se « sent bien dans sa peau » dans la mesure où il connaît son corps.

**« On n'apprend rien à un enfant avant 3 ans : il a tout à découvrir ! »**

## Sources :

- Revue « *Métiers de la Petite Enfance 1994* » - selon article d'Agnès Szanto et Miriam Rasse, Psychologues, association Pikler-Loczy
- Revue « *Médecine & enfance* » - « les trotteurs » - juin 2005
- Conférence de Bernard Aucouturier, Psychomotricien, 18/11/2008 (St Cyr s/Loire)
- Revue « *Métiers de la Petite Enfance 2010* » - « Intérêt des activités motrices pour les tout-petits
- Intervention de Delphine Foucault, Kinésithérapeute-Ostéopathe, 17/11/2011 (Ingré)
- « De la naissance aux premiers pas » de Michèle Forestier

# LA VIE DU RELAIS

De septembre 2011 à février 2012

Les séances de gymnastique se passent cette année au gymnase de la Coudraye. Plusieurs salles ont été mises à la disposition du RAM : la salle des agrès, le dojo, la salle de danse.



Un rendez-vous tous les 15 jours très apprécié par les enfants et les assistantes maternelles qui les accompagnent. Une inscription auprès de l'animatrice du Relais est nécessaire pour que les enfants puissent bouger en toute sécurité et avec plaisir. Les enfants évoluent sur certains ateliers qu'ils choisissent librement.

Les ateliers d'éveil musical sont animés par Yveline Loulier, intervenante à l'École Municipale de Musique d'Ingré. Proposition de rythmes, sonorités différentes. Les enfants ont aussi un temps pour bouger, « danser » et expérimenter les différents instruments sonores et instruments de musique.

Des réunions en soirée ont mobilisé de nombreux(ses) assistant(e)s maternel(le)s :

- réunion de rentrée pour exposer les nouveaux projets
- soirée fabrication d'instruments sonores
- intervention d'un médecin de PMI sur la mort subite du nourrisson
- intervention d'une kinésithérapeute - ostéopathe sur les conséquences du pliage du bébé dans le ventre de sa mère et la libre motricité du tout-petit
- réunion pour échanger autour des règles de vie du RAM



Des temps festifs ont ponctué ce semestre :



- spectacle de fin d'année : « toc toc toc qui voilà »
- galette des rois
- fabrication de crêpes avec les enfants



Des sorties ont amené les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s qui les accompagnent :



- au muséum des sciences naturelles à Orléans : les poissons et les animaux empaillés ont fait forte impression
- à une exposition de marionnettes à Saran, au Château de l'Étang, où les enfants ont découvert plusieurs mondes féeriques en fonction des saisons.



## Projets de mars à juin 2012

- **Chasse aux œufs** dans le Parc de Bel Air le **19 avril**.
- Mise en place d'une **formation** dispensée par l'IFCAS, dans le cadre de la formation continue : 5 samedis de mars à juin 2012. Thème : « Assurer la sécurité et la prévention des risques au domicile ».
- **Sortie** au parc floral le **24 mai**.
- Réunion d'information avec l'**IRCEM en soirée** le **6 juin**.
- **Pique-nique** de fin d'année avec la halte-garderie le **25 juin** au Parc de Bel Air. Animation musicale avec Yveline et jeux de sable.
- Réunion en **soirée**, bilan des activités de l'année écoulée, le **27 juin**.



### Heures d'ouverture du Relais

#### Animations :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h selon planning.

#### Permanences :

Lundi de 13h30 à 17h avec possibilité de rendez-vous en soirée.  
Mercredi de 9h à 12h et vendredi de 12h à 16h

Coordonnées : ram.les.lapinoux@ville-ingre.com / Tél. 02 38 22 38 89

Adresse : rue de l'école maternelle, les mardis

Adresse : rue du château d'eau - accès parking de la salle des fêtes, pour la musique, les permanences et les rendez-vous.